

CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Madame la Conseillère fédérale
Karin Keller-Sutter
Cheffe du Département fédéral des
finances (DFF)
Palais fédéral 3
3003 Berne

Par courriel :
vernehmlassungen@sif.admin.ch

Réf. : 24_COU_5430

Lausanne, le 2 octobre 2024

Modification de la loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF)

Madame la Conseillère fédérale,

Le Conseil d'Etat tient à vous remercier pour l'opportunité qui lui a été donnée de se prononcer sur le projet de modification de la loi fédérale sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF).

Après examen des documents qui lui ont été soumis et analyse, le Conseil d'Etat soutient la modification envisagée.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez aux présentes lignes, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE



Christelle Luisier Brodard

LE CHANCELIER



Michel Staffoni

Copies

- Office des affaires extérieures
- Secrétariat général du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine.



CONSEIL D'ETAT